

CAPD du 21 novembre - déclaration du SE-Unsa 31

M l'Inspecteur d'académie,

Nous voulons commencer notre déclaration par une question de calendrier.

L'année dernière, vous aviez expliqué le moment tardif de notre première CAPD en expliquant (je cite) : « J'ai fait une CAPD de sortie, en juillet »

Pour 2017, y a-t-il une explication pour attendre fin novembre ?

Sur l'ordre du jour, le Plan Départemental de Formation (PDF), plusieurs remarques.

- Le calendrier reste très tardif.

Alors que les collègues du second degré peuvent postuler dès fin juin et jusqu'en septembre, le PDF arrive avec une vacance de retard...

Alors que vous aviez annoncé un PDF publié "fin aout, début septembre" et une inscription "en septembre" avec une CAPD "en octobre"...

- Le **nombre d'inscriptions** possibles reste indéterminé...

- Les **modalités de classement** des collègues (s'il y a trop de demandes) restent floues...

Nous avons interrogé vos services, pour l'instant nous restons sans réponse :

- Comment est calculé le barème qui permet de classer les enseignants ?

- Comment voir les différents éléments du barème dans vos documents ?

- Il y a, dans ce barème, le temps de formation continue déjà effectué ; les formations obligatoires (de direction, de T1 ou T2, de remplaçants, en ASH...) ne devraient pas être décomptées, est-ce le cas ?

- **Globalement**, malgré la création de postes de remplaçants, le nombre de formations reste très faible.

Nous n'avons compté qu'une vingtaine de formations d'un jour ou deux.

Une discussion sur les besoins en formation des enseignants dans le département semble, cette année encore, impossible...

Vous le voyez, c'est encore flou...

Sur les autres sujets,

- **La mise en place du PPCR**, que la majorité des élus des personnels a approuvé, ne peut se faire sans explications.

Les enseignants, ainsi que nos encadrants, attendent des précisions.

La mise en place d'un nouveau gouvernement est une excuse limitée pour justifier ces retards ; surtout lorsque nous voyons la vitesse de certains changements : CP à 12, retour possible de la semaine à quatre jours...

Le nombre important de questions diverses que les élus ont relayé lors de cette CAPD montre bien que les interrogations des enseignants sont nombreuses.

Là aussi, il y a du retard.

Nous souhaitons que cette CAPD y remédie et formulons le vœu pour l'année scolaire prochaine que la CAPD de rentrée ne se tienne pas après les vacances d'automne.